

FORMATION d'INTERVENANT
en
ANALYSE des PRATIQUES PROFESSIONNELLES
et
SUPERVISION
2020/2021

ARGUMENTAIRE

=====

Se former est un préalable indispensable à l'animation des groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) et également à la conduite d'entretiens de Supervision, individuelle ou collective.

En effet, les pratiques professionnelles dans le champ de la médiation, du travail social, juridique ou sanitaire, sont d'une grande complexité mettant en œuvre de nombreux paramètres, qu'ils soient individuels, groupaux, contextuels, subjectifs, méthodologiques ou théoriques.

L'intervenant auprès de ces groupes ou personnes doit donc se doter d'un cadre d'intervention, de références conceptuelles, de méthodologie et d'outils en adéquation aux exigences des professionnels praticiens.

C'est ce que propose l'Association AMORIFE International avec un dispositif de formation comprenant 112 heures pouvant être complété par deux options :

- a- un approfondissement à la conduite des séances de supervision individuelle : 21 heures ;
- b- un cursus post-formation de supervision afin d'accompagner vos premières expérimentations de mise en œuvre auprès des groupes. Ce cursus sera construit en fonction des besoins de chacun. Il se déroulera en individuel ou en duo, dans l'année qui suivra votre certification. Prévoir entre trois et huit heures sur 12 mois.

1/ PUBLIC / PROFIL du STAGIAIRE

Toute personne exerçant l'un des métiers suivants :

Médiateurs, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux et/ou médico-sociaux, avocats, juristes, directeurs des ressources humaines, psychologues.

2/ CONDITIONS d'ACCÈS / PRÉREQUIS

- Être en possession d'un Diplôme de Niveau II (équivalent licence - Bac +3 minimum)
- Avoir 5 ans d'expérience professionnelle dans l'un des métiers cités ci-dessus, paragraphe 1/
- Une expérience d'analyse des pratiques professionnelles dans son activité est bienvenue mais non obligatoire.
- Afin de valider ce prérequis, une copie du Diplôme et un justificatif concernant l'expérience professionnelle seront demandés à l'inscription, accompagnés de la fiche d'inscription dûment complétée (ci-après en annexe 1). Ces documents seront obligatoirement accompagnés d'un CV et d'une lettre de motivation

Dans l'éventualité d'une prise en charge totale ou partielle par l'employeur ou un OPCO, le document de prise en charge doit impérativement être rempli et donné en même temps que le dossier d'inscription (dossier de prise en charge en annexe 2).

3/ ADMISSION

Après étude de votre dossier.

Réponse garantie dans les quinze jours suivant la réception de votre demande.

Cas particuliers : un entretien téléphonique, en visioconférence ou en présentiel avec le/la (ou les) responsable(s) de la formation vous sera proposé.

4/ OBJECTIFS

- 1- Développer les compétences spécifiques de la posture d'intervenant en APP et d'intervenant en Supervision
- 2- Enrichir ses connaissances sur la dynamique des groupes dans le contexte de l'APP
- 3- Utiliser des méthodes adéquates pour mettre en œuvre concrètement le travail d'APP et de Supervision selon l'option choisie
- 4- Élaborer son positionnement à la lumière des expériences vécues ou apportées par d'autres
- 5- Avec le module d'approfondissement, si cette option a été validée, perfectionner son positionnement professionnel dans le cadre des supervisions individuelles
- 6- Avec le module post formation, pouvant être choisi à tout moment, perfectionner vos premières expérimentations de mise en œuvre auprès des groupes.

5/ DURÉE et VOLUME HORAIRE

a/ Formation de base de 112 heures

16 journées de 7 heures : 2 modules de 3 jours et 5 modules de 2 jours.

Planning prévisionnel (annexe 3)



b/ Formation approfondissement à la conduite des séances de supervision individuelle

3 journée de 7 heures : 1 module de 3 jours
Planning prévisionnel (annexe 3 bis)

c/ Cursus post formation de supervision

Ce cursus sera construit en fonction des besoins de chacun. Il se déroulera en individuel ou en duo, dans l'année qui suivra votre certification. Prévoir entre trois et huit heures sur 12 mois.

6/ LIEU de la FORMATION

En fonction du nombre de participants, le lieu de la formation peut être modifié. Dans tous les cas, celle-ci a lieu dans la ville de DOLE. L'indication exacte du lieu de la formation vous sera communiqué dès la confirmation de votre admission. Cela ne concerne pas le cursus post formation.

Accès en train :

- TGV Dole/Paris
- TGV Dole/Lausanne
- TER Dijon/Dole/Besançon

Accès en voiture :

- A36 Beaune/Dole/Mulhouse
- A39 Lyon/Dole/Dijon
- D905 Dijon/Dole/Genève
- D673 Besançon/Dole/Chalons sur Saône

7/ TARIFS

a/ Formation de base de 112 heures

Financement personnel : 2.250,00 € nets de taxes*
Possibilité de paiement en trois fois

Financement employeur ou OPCO : 3.000,00 € nets de taxes*
Rappel : Dossier de prise en charge à remplir impérativement (annexe 2)

b/ Formation approfondissement supervision individuelle de 21 heures

Financement personnel : 690,00 € nets de taxes*
Possibilité de paiement en trois fois

Financement employeur ou OPCO : 790,00 € nets de taxes*
Rappel : Dossier de prise en charge à remplir impérativement (annexe 2)

**Exonération de la TVA - Article 261-4 4^{ème} du CGI*



Dans le cas d'une prise en charge totale des deux formations par votre employeur, un seul dossier de prise en charge est à remplir en cochant simplement la case d'inclusion du module d'approfondissement.

Dans le cas d'un financement personnel des deux formations, il est possible de regrouper le paiement, soit 2.940,00 € avec un acompte de 20 % à l'inscription, soit 588,00 €. Les autres conditions tarifaires sont identiques.

c/ Cursus post-formation de supervision

c-1/ Supervision individuelle

Tarif horaire individuel net de taxe, frais inclus	120,00 €
Prise en charge employeur ou Organisme de formation	150,00 €

c-2/ Supervision en duo

Tarif horaire pour le duo (soit 95,00 € par personne)	190,00 €
Prise en charge employeur ou Organisme de formation pour un duo (prise en charge individuelle : 125,00 €)	250,00 €

8/ CONTENUS

1 - Élaboration du positionnement d'intervenant en APP et en Supervision

- les définitions, conceptions, de l'analyse des pratiques professionnelles et ses contextes d'application ;
- le positionnement adéquat entre intervenant, animateur, formateur, expert ; l'élaboration du cadre d'intervention de l'intervenant en APP ;
- les positions éthiques, déontologiques, les systèmes de valeurs et les relations avec les commanditaires ;
- la conception de son propre projet d'intervenant en APP : référentiels théoriques, méthodologiques et outils de mise en œuvre ;
- la posture spécifique en supervision individuelle avec le module d'approfondissement.

2 - Le groupe et sa dynamique

- les fondamentaux constitutifs d'un groupe, le fonctionnement groupal inconscient ;
- la dynamique des groupes : les mouvements, les interactions, leur élucidation, leur impact dans le moment même de la situation présentée et dans son suivi ;
- l'animation et les fonctions de l'animateur du groupe : accueillir les demandes, réguler la parole, faire progresser l'analyse des situations, organiser l'étape d'évaluation ;
- les situations de crise et de conflit au sein du groupe : compréhension des enjeux, attitudes et méthodes de résolution, effets de la crise sur la suite de la vie du groupe.



3 - La connaissance des contextes environnementaux et institutionnels

- introduction à la sociologie des organisations : s'initier à une réflexion sociologique pour mieux comprendre les logiques des acteurs au sein des organisations ;
- se sensibiliser à analyser les comportements individuels et collectifs dans les organisations de travail ;
- développer sa capacité d'attention aux conséquences sur les individus et les groupes dans les structures de travail.

9/ ÉLÉMENTS MATÉRIELS de la FORMATION

Une salle dédiée à la formation est mise à disposition avec vidéo projecteur, sonorisation, tableau blanc, tableau de papier et WIFI.

10/ METHODE PEDAGOGIQUE

La pédagogie adoptée repose sur une grande interactivité et sur la construction commune des éléments de réponses à élaborer, grâce à un entrecroisement d'apports théoriques des intervenants et d'échanges avec les participants. Ces interactions seront nombreuses et une grande attention sera portée aux questions, expériences et éventuelles difficultés exprimées. Des mises en situation et exercices divers viendront compléter ce dispositif.

Cette modalité pédagogique au plus près des membres du groupe permet une adéquation plus grande avec les besoins des participants. Elle facilite l'intégration des données théoriques qui prennent ainsi plus facilement du sens et leur place dans la pratique de chacun.

Le module d'approfondissement inclut des mises en situation en face à face afin d'étudier les effets miroir.

11/ RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

En fonction des intervenant(e)s, un support pédagogique et/ou bibliographique pourra être transmis. AMORIFE International met à disposition des stagiaires, gratuitement, une bibliothèque.

12/ VALIDATION / ÉVALUATION

Formation de base et formation approfondissement

La validation est assurée par la présence obligatoire du stagiaire sur l'ensemble des modules. Une fiche de présence par demi-journée doit obligatoirement être signée par les participant(e)s.

Une évaluation continue de la participation/implication sur l'ensemble du cursus formatif sera effectuée oralement par chaque intervenant(e) auprès des responsables de formation à la fin de leur intervention. En cas de difficultés, un entretien individuel sera organisé avec l'intervenant(e) et un(e) responsable de formation avec la présence éventuelle du (de la) stagiaire.



Un bilan oral est demandé aux stagiaires en fin de chaque journée de formation. En fonction des éléments recueillis, l'intervenant(e) peut adapter la poursuite de ses interventions afin de répondre aux besoins exprimés des participant(e)s.

En début de formation, une évaluation préalable est réalisée par un tour de table afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque participant(e).

En fin de formation, un bilan global par écrit, pouvant être anonyme, est exigé auprès de chaque stagiaire avant qu'il ne quitte la formation (annexe 4).

13/ PRISE en COMPTE du HANDICAP

Nous étudierons d'éventuelles demandes au cas par cas et pouvons orienter, si besoin, vers des organisations adaptées.

Les formations se déroulant essentiellement en dehors de nos locaux, nous prévoyons automatiquement une location de salle avec accès pour les personnes en situation de handicap physique.

Le référent Handicap d'AMORIFE International est son Président, Monsieur Claudio JACOB. Vous pourrez le joindre aux mêmes coordonnées que la rubrique « Contact » ci-dessous en point n° 16.

14/ LES INTERVENANTS

Des intervenants expérimentés en analyse des pratiques professionnelles et supervision, des psychologues, sociologues, juristes et autres spécialistes reconnus constitueront le panel des formateurs.

Plusieurs intervenants viendront donner des éclairages conceptuels et des éléments de compréhension sur la sociologie des organisations et les organisations de travail, le contexte juridique des situations de travail, les éléments de base d'une approche psychanalytique et d'une approche systémique.

Liste non exhaustive de nos intervenants en annexe 5.

15/ LES RESPONSABLES DE FORMATION

Responsabilité Pédagogique : Joëlle PIOVESAN

Responsabilité Administrative : Claudio JACOB

16/ SECRÉTARIAT et CONTACT

Madame Dominick MONTEIL

secretariat@amorifeinternational.com

+33 683 831 476

